

REGISSEUR DES DROITS DE VOIRIES ET DES DROITS DE PLACE OU PLACIER (H/F)

A TEMPS COMPLET

(Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux)

Au sein du service aménagement urbain et sous l'autorité du responsable gestion du domaine public, vous assurez l'encaissement des droits de voirie et des droits de place sur l'ensemble du domaine public communal et vous contribuez au fonctionnement du service aménagement urbain.

Pour cela, vous aurez pour activités :

- ✓ Assurer l'encaissement des droits de place et de voirie sur l'ensemble du domaine public communal
 - ✓ Préparer et installer les fêtes foraines de la Ville,
 - ✓ Participer sur le plan technique aux déplacements des marchés et fêtes foraines
 - ✓ Assurer la gestion simplifiée pour la perception des droits de place
 - ✓ Assurer les bonnes applications du régisseur suppléant
 - ✓ Vérifier les installations de chantiers sur le domaine public en application des arrêtés
 - ✓ Surveiller la bonne application des règlements des marchés et terrasses
 - ✓ Mettre en place une arborescence informatique et suivre des fichiers
 - ✓ Mettre en place une gestion permettant de facturer les droits de place et de suivre les abonnements
- (logiciel de gestion) Assurer l'encaissement des droits de place et de voirie sur l'ensemble du domaine public communal

Disposant d'une expérience significative dans le domaine du commerce, vous présentez un intérêt et une motivation pour le service public. Vous connaissez les règles de comptabilité publique et possédez une connaissance du fonctionnement des marchés. Vous veillez au respect des règles de sécurité.

Vous disposez de capacités d'écoute, de synthèse, de rigueur et vous savez rendre compte. Vous maîtrisez l'outil informatique. Le permis B est exigé.

Conditions de travail : 35H ; les placiers sont présents sur le domaine public du lundi au samedi toute l'année et certains jours fériés.

Poste à pourvoir dès que possible.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle.

Ville adhérente au CNAS + COS.

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires) sont à adresser avant le 24 avril 2018 par courrier - à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Châtelleraut, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS10619, 86106 CHATELLERAULT Cedex ou par mail – recrutement@grand-chatelleraut.fr